



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES ARRÊTÉS DU MAIRE**

Secrétariat général

**Arrêté n°SG2020 -06- 10 portant délégation de de fonction à  
Mme Anne-Valérie Rodrigues, conseillère municipale déléguée**

Le Maire,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L.2122-18,

Vu le procès-verbal de la séance d'installation du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 constatant l'élection du Maire et des adjoints,

**Considérant** que, chaque adjoint au Maire ayant reçu une délégation de fonction, il apparaît nécessaire, pour la souplesse et la rapidité d'administration de la commune, de déléguer des fonctions à certains conseillers municipaux,

**ARRÊTE**

**Article 1 :** Délégation de fonction est donnée à Mme Anne-Valérie Rodrigues, conseillère municipale déléguée, dans le domaine de la démocratie locale.

A ce titre, Mme Anne-Valérie Rodrigues est chargée de la mise en œuvre de toute décision relative au(x) :

- Conseils de quartier
- Budget participatif
- Concertation publique

**Mme Rodrigues est nommée en tant que correspondante défense.**

**Article 2 :** Délégation est donnée à Mme Anne-Valérie Rodrigues, conseillère municipale déléguée, à l'effet de signer tout document ou acte relevant des domaines délégués ;

**Article 3 :** La Directrice générale des services est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché, publié au recueil des actes administratifs, notifié à l'intéressée et transmis à la sous-préfecture de Lorient ;

**Article 4 :** Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours administratif devant le tribunal administratif de Rennes dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Fait à Ploemeur, le *1.07.2020*

Notifié le **1 - JUL. 2020**

**Anne-Valérie RODRIGUES**

Le Maire  
**Ronan LOAS**



Certifié exécutoire  
Compte tenu de la transmission  
en sous-préfecture de Lorient,  
De l'affichage le **8 - JUL. 2020**